



En exécution du **Règlement 2016/425** du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement délivre une :

Attestation d'examen UE de type n° 0072 / 177 / 162 / 03 / 19 / 0084

Version : 04

Fabricant : **POLYSEM**
ZA Jean Moulin
078120 RAMBOUILLET
FRANCE

Produit : Gant à usage unique de protection contre les micro-organismes, destiné aux vétérinaires. Il ne protège pas contre les virus et contre les produits chimiques.

Identification : Référence : **VETORANGE PLUS®**
Gant composé de 2 films de Polyéthylène de coloris orange. Epaisseur 30 µm.
Gant disponible en tailles M et L – Longueur totale du gant : 100 cm.

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) objet de cette attestation est conforme aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité applicables et listées dans l'annexe II du **Règlement (UE) 2016/425** : 1.1 – 1.2 – 1.3.1 – 1.3.2 – 1.4 – 2.4 – 2.12 – 3.10.2.

EPI de catégorie III – Cette attestation ne peut être utilisée qu'en liaison avec une des procédures d'évaluation de la conformité visées à l'Article 19 point c) du Règlement (UE) 2016/425.

La vérification a été effectuée en utilisant les spécifications techniques suivantes :
EN ISO 21420+A1 (2024) / EN ISO 374-5 (2016)

Cette attestation et la documentation technique associée doivent être conservées pendant 10 ans à partir de la dernière mise sur le marché de l'EPI. Toutes modifications apportées à l'EPI objet de la présente attestation ou apportées à la documentation technique approuvée par le fabricant et qui peuvent remettre en cause la conformité de l'EPI doivent être portées à la connaissance de l'organisme notifié conformément au Règlement (UE) 2016/425, Annexe V point 7.2.

Attestation initiale délivrée le : **11/03/2019**

Date de la version : **26/05/2025 (Annule et remplace la version 03 datée du 19/02/2024)**

Date d'expiration de la période précédente de validité et de début de la période de validité du renouvellement : **11/03/2024**

Date de fin de la période de validité du renouvellement : **11/03/2029**

Délivrée par : **Mahault FRAISSE**
Experte Certification EPI

Signature :



Accréditation n°5-0595
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Cette attestation comporte 1 page + 1 rapport d'évaluation. Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité, sans aucune modification. Il a été établi en accord avec le programme de certification marquage CE des Equipements de Protection Individuelle d'IFTH PG201_ENR02 V10